

# PAYSANS à venir

bulletin trimestriel d'information sur l'installation & la transmission en Ile-et-Vilaine

N° 2 décembre 2007

## Les courbes : Une ferme sans paysan pour un paysan sans terre.

En Pays de Fougères, la polémique autour de l'installation sur la ferme des Courbes ne cesse d'alimenter les discussions.

Située sur une zone de captage, la ferme a été rachetée par la mairie de Fougères il y a 2 ans, car les pratiques de l'agriculteur ne correspondaient plus aux exigences de qualité de l'eau.

Un porteur de projet s'est porté candidat pour y développer une activité d'élevage et de transformation en agriculture biologique. Malgré une validation du projet par la Chambre d'agriculture, le conseil municipal a refusé cette installation sur cette zone sensible au profit d'un projet en agriculture conventionnelle.

Le comité de soutien à la ferme des Courbes s'est de nouveau réuni le 3 décembre dernier et a communiqué sur le rôle essentiel des élus locaux pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, la mobilisation pour cette installation sur la ferme des Courbes continue : pour y participer, RDV sur [http://www.bio35.agrobio-bretagne.org/echange/public:agrobio35:les\\_courbes](http://www.bio35.agrobio-bretagne.org/echange/public:agrobio35:les_courbes)

Thérèse PIEL,  
Présidente de la FD CIVAM 35

edito



La ferme des Courbes, « Bientôt ici un paysan », avait écrit le comité de soutien, en octobre dernier.

Crédit photo : Ouest France

## Agenda

### ● Début février /

Mézières sur Couesnon / 20.00 /  
Café Installation : L'accès collectif et solidaire au foncier

### ● 5 février /Plérin /

Formation Cedapa : Se préparer à transmettre son exploitation

● Lundi 17 mars / Vézin Le Coquet / 20.00 / Commission Installation : actions et orientations 2008



Sommaire

Actualités  
du changement  
dans les  
politiques  
d'installation  
p 2  
CIVAM

Initiatives  
le potentiel  
d'installation  
sur petites  
fermes  
p 2  
CIVAM

Témoignage  
Brin d'herbe  
Méthodes  
les AMAP  
p 3  
CIVAM

INFO CIVAM  
les Pass'  
le site foncier  
p 4  
CIVAM

CIVAM

# ACTU

## Du nouveau dans les politiques d'aide à l'installation

**L'année 2008 qui arrive marque des changements dans les politiques nationale et régionale d'aide à l'installation. En effet, l'Etat a présenté son nouveau programme PIDIL (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales) et propose une adaptation du dispositif d'accompagnement à l'installation.**

Ce programme national a pour objet de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs qui s'installent hors du cadre familial, ou sur de petites structures ayant besoin d'être confortées, ou encore pour des jeunes non issus du milieu agricole. Il est orienté sur 3 axes : aider les candidats à l'installation, encourager les cédants à libérer leur ferme et favoriser les actions de repérage, d'animation et de communication autour de l'installation.

### Aider les candidats à l'installation

Les conditions d'accès à ce programme restent celles des aides Jeunes Agriculteurs (- de 40 ans, compétences professionnelles suffisantes et plan de développement de l'activité sur 5 ans).

Un soutien technico-économique aux jeunes agriculteurs, particulièrement destiné aux projets novateurs

Une prise en charge des frais de diagnostic sur la ferme à reprendre, versée à l'organisme prestataire

Une aide à la formation en vue d'améliorer ses compétences pour réaliser son projet

Une rémunération du stage de parrainage chez un futur cédant

Un complément local de la dotation JA sur des secteurs géographiques particuliers ou des systèmes de production déficitaires sur un territoire

### Encourager les cédants à libérer leurs terres et bâtiments

L'accès au foncier est une difficulté majeure pour un jeune qui souhaite s'installer hors du cadre familial. Encourager à la transmission revient donc à favoriser l'installation.

*Une rémunération pour une inscription au RDI (Répertoire Départemental à l'Installation) sous conditions d'une durée de 12 mois minimum et d'installation d'un jeune*

*Une prise en charge des frais de diagnostic sur la ferme à reprendre, versée à l'organisme prestataire*

*Une aide à la location de la maison d'habitation et/ou des bâtiments*

*Une aide à la transmission progressive du capital social*

*Des aides au bail et à la convention de mise à disposition avec la SAFER pour les propriétaires non agriculteurs*

### Les étapes du nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation

Le Ministère de l'Agriculture et de la pêche a engagé en 2007 une rénovation du parcours à l'installation en vue d'accompagner plus personnellement davantage de porteurs de projet et de les professionnaliser. Des expériences sont menées actuellement dans 5 départements pilotes (Ardèche, Aube, Aveyron, Morbihan et Pas de Calais), dont les résultats permettront de mettre en place le nouveau dispositif pour 2008.

Les objectifs de ce travail sont de mieux accompagner les porteurs de projet, notamment sur des projets diversifiés et/ou hors cadre familial et de les aider à accéder aux aides nationales et locales.

La concrétisation de cette expérimentation se fera à l'échelle départementale par le syndicat des Jeunes Agriculteurs et l'Adasea à partir de janvier 2008.

Affaire à suivre...

## Installation

■ Vous avez un projet d'installation sur une activité agri-rurale innovante ?

Vous souhaitez intégrer un réseau d'acteurs pour un accompagnement ancré au territoire ?

**La FDCIVAM vous accueille** pour discuter de votre projet et vous mettre en relation avec des personnes compétentes pour vous aider à mener à bien votre activité.



**Des initiatives foncières pour des installations agricoles nombreuses, Ile et Bio 2007**

## Les fermes les plus petites ne seraient-elles pas les plus faciles à transmettre ?

La diminution du nombre d'agriculteurs dans les campagnes devient un problème récurrent engendré notamment par la course à l'agrandissement. Les fermes les plus petites sont jugées non viables pour une installation et sont trop souvent cédées aux voisins pour les « conforter ».

Ces dernières années, le profil des porteurs de projet a changé. Ils sont nombreux à vouloir s'installer hors du cadre familial (1/4), parfois d'origine non agricole (1/3) et bien souvent sur des projets diversifiés, dits « agri-ruraux innovants ». Leur difficulté principale est, en général, l'accès au foncier. Ils sont intéressés par des petites structures, économes en foncier et en investissements de reprise. Or, les répertoires actuels en sont quasiment dépourvus.

Persuadés d'une absence de potentiel et de candidats pour la reprise de leur petite ferme, lors de leur cessation d'activité, la majorité des cédants ne cherchent pas à transmettre leur outil et optent pour la solution de facilité en cédant leur ferme à leurs voisins.

Si l'on veut favoriser l'installation sur nos territoires, nous nous devons de faciliter l'accès au foncier pour ces jeunes futurs agriculteurs. Pour cela, un travail de sensibilisation des cédants est à entreprendre à nos échelles locales.

La FD CIVAM 35 a effectué dernièrement un travail de réflexion sur ce sujet qui a abouti à la création d'un outil de diagnostic à destination des futurs cédants (5 ans avant la retraite), le *Pass Transmission*. L'objectif est de le proposer après un repérage au niveau local et d'inciter les agriculteurs à réfléchir à leur projet en leur montrant toutes les potentialités de leur ferme concernant un projet d'installation et d'envisager de changer de système et/ou de production.

Dans le même temps, les Conseils Régional et Général vont mettre en place pour 2008 leur nouveau dispositif de portage de foncier, en convention avec la SBAFER. Le principe est de mettre en réserve des petites fermes pour laisser le temps aux structures compétentes (Adasea et CIVAM) de proposer un ou des projets compatibles avec l'offre.

En matière de transmission, des idées nouvelles se mettent en place, particulièrement en faveur des petites fermes et du regard porté sur leur viabilité.

## Témoignage

# Brin d'herbe

**Une dynamique collective de producteurs au service de l'installation.**

Engagés dans des pratiques d'agriculture durable, les producteurs de Brin d'Herbe ont choisi de conserver des fermes à taille humaine, une dimension qui permet de construire un équilibre entre le paysan, la terre qu'il cultive et les animaux qu'il élève. Ils ont aussi choisi de se regrouper autour d'une dynamique collective pour commercialiser leurs produits au plus près de chez eux et des consommateurs. Par les deux magasins qui existent, Vezin Le Coquet et Chantepie, des liens sont maintenus entre la ville et la campagne et des produits alimentaires locaux sont proposés.

**Bon pour le consommateur,  
Bon pour la nature et  
Bon pour la vie de nos campagnes !**

En effet les producteurs de Brin d'Herbe souhaitent construire une alternative à un modèle agricole qui nécessite de plus en plus de capitaux, qui génère de moins en moins d'emplois et qui s'industrialise chaque jour davantage dans ses méthodes de production.

Ils sont très attachés à la défense de l'emploi et appuient l'installation de jeunes agriculteurs par l'intégration dans un circuit commercial qui leur garantit débouché et autonomie.

## Méthodes & projets

# Les AMAP

**Un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.**

### Comment définiriez vous les AMAP ?

Ce sont des groupements de consommateurs autour d'un producteur ayant pour objectif de préserver une agriculture de proximité dans une logique d'agriculture durable. Concrètement il s'agit d'un partenariat entre un maraîcher et 60 à 70 foyers autour d'un système de panier.

### Quels sont les engagements des consommateurs ?

Préacheter la production en début de saison, Livraison des paniers sur un lieu unique proche des consommateurs (éviter au maximum les déplacements) L'assemblage des paniers est réalisé conjointement entre le producteur et les consommateurs. Donner des coups de main sur la ferme si besoin (chantiers,...)

### Ceux des producteurs ?

Produire des aliments sains dans le respect de la charte. La certification bio n'est pas obligatoire mais fortement encouragée. Accepter d'ouvrir sa ferme aux consommateurs, et la transparence sur les méthodes de production et les coûts de production.



Ces deux dernières années, Brin d'Herbe a ainsi soutenu 4 installations de jeunes en produits laitiers transformés, légumes, apiculture et production porcine et charcuterie.

Le GIE Brin d'Herbe contribue ainsi à sécuriser des installations sur le plan économique et aussi sur le plan humain par les solidarités qu'il créé entre producteurs, jeunes et anciens.



Le Verger - 35135 CHANTEPIE

02 99 41 48 95

Ouvert le mercredi (9h - 12h30 et 14h - 19h),

le vendredi (9h - 19h),

le samedi (9h - 12h30 et 14h - 18h)

Le Grand Chevillé - 35132 VEZIN LE COQUET

02 99 64 79 40

Ouvert le mercredi (9h - 12h30 et 14h - 19h),

le vendredi (9h - 19h),

le samedi (9h - 12h30 et 14h - 18h)

### Quelle méthodologie pour créer une AMAP ?

L'initiative peut venir d'un producteur ou de consommateurs.

Une réunion publique d'information est organisée dans le secteur choisi avec constitution d'un groupe porteur de projet Nouvelle réunion publique pour créer l'association.

Recherche d'un producteur s'il n'y en a pas. Lancement de l'AMAP : réunion d'adhésion et d'abonnement.

### Quelques règles de fonctionnement :

La confiance, la communication, la convivialité

Le fonctionnement associatif implique la participation des membres dans l'AMAP.

### Quel est le rôle de l'Association des AMAP d'Armorique ?

Notre rôle sera d'aider à la création d'AMAP en Ille et Vilaine et dans les Côtes d'Armor (objectif de 12 AMAP d'ici juin 2008)

Entretien avec Marie Claire SOUVESTRE et Michel CHABUEL

## Annonces

■ 6 000 m2 de terres mises à disposition pour un petit atelier de maraîchage par un producteur bio à Corps Nuds (35).

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

■ Parcelle de 3,87 ha à vendre à Guichen (35) pour janvier 2008.

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

■ Ferme laitière et vaches allaitantes à reprendre dans le pays de Fougères en 2008.

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

■ Ferme de 8 ha à vendre pour une installation en bio à Quintenic (22).

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

## Bric à Brac

■ Vous souhaitez transmettre votre ferme pour l'installation d'un jeune ? Vous pensez à votre retraite et vous souhaitez être accompagné pour préparer le devenir de votre ferme ? Vous connaissez un agriculteur avec ou sans successeur concerné par la transmission ?

**La FDCIVAM propose un accompagnement individuel et/ou collectif pour faire le bilan des potentialités de la ferme à accueillir un projet d'installation et pour préparer au mieux le projet de retraite.**

### AMAP :

Aide au Maintien de l'Agriculture Paysanne

### Naissance dans les années

60 au Japon avec les

TEIKEI :

« Mettre le visage du paysan sur les aliments »

3 AMAP existent pour l'instant en Ille et Vilaine

### Association des AMAP d'Armorique

Marie Claire SOUVESTRE

Michel CHABUEL

[amap.armorique@gmail.com](mailto:amap.armorique@gmail.com)

Site internet national des AMAP (Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs)  
[alliancepec.free.fr](http://alliancepec.free.fr)

## Outils

# Le Pass'Installation

Une dynamique collective de producteurs au service de l'installation, réunis en 4 associations : Adage, Agrobio 35, Accueil Paysan 35 et la FD CIVAM 35.

Pour les porteurs de projet, le collectif offre un premier accueil et un suivi personnalisé et organise régulièrement des Cafés Installation pour discuter de son projet et trouver un soutien auprès d'un réseau de personnes ressources.



# Le Pass'Transmission

Parce qu'il est essentiel de bien préparer son projet de cessation d'activité, la FD CIVAM propose un diagnostic transmission pour vous aider à préparer votre avenir et donner de nouvelles perspectives à votre ferme.

Les atouts de la ferme sont évalués pour envisager 2 projets :

. Transmettre pour poursuivre l'activité

. Transmettre pour changer de production et/ou diversifier l'activité

Un bilan du 'projet retraite' est également réalisé pour faire le point sur l'avancement de votre réflexion sur vos souhaits pour le devenir de votre ferme.



Donner de nouvelles perspectives à ma ferme et préparer mon avenir

# Le site foncier

Depuis Octobre 2007, le réseau Civam Bretagne dispose d'un nouveau site Internet pour la publication d'annonces foncières.

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

On y trouve :

- des fermes à reprendre, en location ou à vendre, en bio ou non,
- des terres disponibles pour un projet d'installation,
- des recherches d'associés,
- des propositions d'association ou de salariat.

Pour publier votre annonce :

Claire LEAUTE – FD CIVAM 35

02.99.77.39.28

[claire.leaute@civam-bretagne.org](mailto:claire.leaute@civam-bretagne.org)



## Info Civam

● Réunion de la Commission Installation le lundi 17 mars 2008 au magasin Brin d'Herbe à Vézin le Coquet. Pour les intéressés, contacter la FD CIVAM 35.

● Pour les accompagnateurs de l'installation et de la transmission, la FD CIVAM 35 organisera courant 2008 une formation pour l'utilisation de son outil de diagnostic transmission. Pour les intéressés, faites vous connaître auprès de Claire LEAUTE.

## Annonces

● 8 000 m2 de serres et plein champ à louer à Thorigné Fouillard (35).

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

● Ferme en brebis laitières bio à reprendre en Nord Sarthe (72).

[www.civam-bretagne.org/annonces](http://www.civam-bretagne.org/annonces)

## Formations

● Se préparer à transmettre son exploitation, formation organisée par le Cédapa (22), à destination des futurs cédants, le 5 février prochain. Pour s'inscrire, contacter le Cédapa au 02 96 74 75 50.

### FDCIVAM 35

17 rue du bas Village

ZI Sud-Est

CS 37725

35577 Cesson-Sévigné

Cedex

Tél : 02 99 77 39 25

Fax : 02 23 30 15 75

[www.civam-bretagne.org](http://www.civam-bretagne.org)

